



# BORDS-DE-VEYLE

## L'interco adhère à Centre Ain initiatives

**TERRITOIRE DE LA VEYLE** Les deux derniers conseils communautaires se sont déroulés à Chaveyriat, puis à Cormoranche-sur-Saône. Retour sur deux décisions significatives.

### ● ADHÉSION À CENTRE AIN INITIATIVES

Centre Ain Initiative est une association loi 1901 créée en 1999 sous l'impulsion des collectivités locales. À travers la mobilisation de ressources financières et humaines spécifiques, elle soutient l'économie de proximité, afin de favoriser l'emploi et le développement des territoires.

En 2016, à l'échelle de notre département, Centre Ain Initiative a accompagné et financé 175 structures, représentant 481 emplois créés ou consolidés pour 4,8 millions d'euros mobilisés.

Au titre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes de la Veyle adhère à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à Centre Ain Initiative, afin que cette structure apporte son soutien à la création et à la reprise d'entreprises et d'activités liées à l'économie de proximité du territoire, notamment par l'attribution de prêts d'honneur, de garanties bancaires et d'accompagnements spécifiques (parrainage, formations, ...). Cette adhésion se matérialise par la signature d'une convention de partenariat entre les deux parties.

### 26003 € DE PARTICIPATION

Afin de conforter l'action de Centre Ain Initiative, la Communauté de communes de la Veyle s'engage à soutenir financièrement l'association dans la réalisation de ses objectifs, par le versement d'une subvention. À titre d'information, le montant de la participation, calculé pour 2017 en tenant compte de la population, s'élèverait à 26003 €. Il comprend une participation au fonctionnement pour la totalité de la population de notre territoire, et la constitution d'un fonds de

Imprimé depuis Calameo.com



Christine Servignat, maintenant traiteur à Perrex, est la première sur le territoire à avoir bénéficié des services de Centre Ain Initiatives.

### EN HAUSSE

prêt d'honneur pour la population issue de l'ex Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle uniquement. Ce fonds doit être alimenté sur trois ans. L'ex Communauté de communes des Bords de Veyle ayant adhéré à Centre Ain Initiative avant fusion, le fonds de prêt d'honneur est pour sa part déjà constitué pour cette partie de la population.

### LES FONDS DE CONCOURS

Rappelant l'historique des fonds de concours aux communes versés « depuis l'origine » par la Communauté de communes, Christophe Greffet a tenu à souligner le choix qui a été fait de maintenir ce dispositif et même de le renforcer.

Avec une enveloppe supplémentaire de 110 000 € par rapport aux années précédentes, passant de 335 000 € à 445 000 €, l'ensemble des 18 communes peut prétendre à ces aides. « C'est assurément un soutien financier extrêmement fort qui

fait partie de l'ambition d'investissement communautaire » a-t-il précisé.

Un soutien financier qui s'élèvera à 1,3 million d'euros sur trois ans sur les dernières années du mandat, répartis entre les communes selon les projets à financer. La construction du restaurant scolaire de Saint-Cyr-sur-Menthon et les aménagements réalisés à la salle polyvalente de Saint-Julien-sur-Veyle, par exemple, bénéficient d'une aide cette année.